



## Bureau canadien d'agrément en foresterie Canadian Forestry Accreditation Board

### Norme 4 - Économie et administration de la foresterie

#### Principe

Les ressources forestières canadiennes génèrent un large éventail de biens et de services. L'utilisation des ressources forestières nécessite de connaître les principes qui sous-tendent l'allocation de ressources limitées pour satisfaire des intérêts divergents ainsi que les forces économiques, politiques et administratives à la base du changement.

#### Sujets clés

- Concurrence pour les ressources et les valeurs liées aux ressources.
- Outils et processus économiques (p. ex., le rapport coût/bénéfice).
- Facteurs économiques affectant les ressources forestières.
- Évaluation de la forêt et de son utilisation.
- Chaîne de valeur et marchés pour les produits forestiers; valeurs non ligneuses.
- Économie de marché mondial; effet des affaires internationales.
- Structure et influences du marché
- Principes de base de la gestion de projet.
- Production, coûts, demande, offre et prix des produits forestiers.
- Gestion de la production, ressources humaines, principes de leadership et de supervision, caractéristiques organisationnelles.
- Besoins régionaux.
- Transformation du bois, des produits ligneux et non ligneux et leur utilisation.
- Systèmes de certification par une tierce partie.

#### Compétences requises démontrables

Les finissants d'un programme agréé devront pouvoir s'acquitter des tâches suivantes :

- 1. Décrire le contenu et saisir l'importance d'un plan d'affaires et d'un plan de projet.**
  - a. Expliquer l'importance des plans d'affaires et de projet.
  - b. Identifier les éléments d'un plan d'affaires.
  - c. Confectionner un plan de projet.

**2. Décrire la gestion du risque dans le domaine des ressources forestières.**

- a. Décrire les limites, incluant les risques et l'incertitude, associés à l'aménagement des forêts et à la gestion des opérations forestières.
- b. Effectuer une analyse de sensibilité pour une action ou une stratégie d'aménagement.
- c. Reconnaître l'impact des perturbations naturelles sur la disponibilité des ressources forestières.

**3. Décrire les structures et fonctions organisationnelles.**

- a. Discuter des effets sociaux, environnementaux et économiques qu'ont les politiques et stratégies élaborées par différentes organisations sur l'aménagement forestier.
- b. Décrire les relations des Peuples autochtones avec les organisations concernées.
- c. Décrire les effets des relations de travail sur la foresterie.
- d. Expliquer les effets des programmes de certification sur la foresterie.
- e. Décrire le rôle du gouvernement dans la société comme processus pour l'établissement de lois et de politiques.

**4. Discuter des concepts d'affaires qui s'appliquent à un plan d'aménagement.**

- a. Décrire les objectifs d'affaires qu'il faut prendre en considération dans un plan d'aménagement des ressources.
- b. Discuter la conciliation des considérations d'ordre environnemental, social et économique dans un plan d'aménagement des ressources.
- c. Identifier différents produits de la forêt et les marchés auxquels ils s'adressent.
- d. Discuter des notions de meilleure d'usage final et de produit à valeur ajoutée en lien avec les ressources forestières.

**5. Reconnaître les effets des tendances nationales et mondiales sur l'offre et la demande et sur le flux des produits dépendant de la forêt, incluant les prix et la production.**

- a. Décrire les principes de la macroéconomie et leur application aux ressources forestières.
- b. Discuter des effets des politiques internationales sur la capacité du Canada à soutenir la concurrence.
- c. Expliquer comment la position du Canada change sur les marchés mondiaux.
- d. Reconnaître l'analyse coût-avantage du multi usage, là où cette information est disponible.

**6. Préparer et justifier un plan opérationnel de base pour un projet visant l'atteinte des objectifs d'aménagement des ressources avec les ressources disponibles.**

- a. Planifier et mettre en œuvre un projet mettant l'accent sur les ressources humaines, les calendriers de production et le budget.
- b. Expliquer le rôle des mesures de rendement (p. ex. : les ressources humaines, les finances, les échéanciers et la production).
- c. Justifier un plan d'action.